

Et cela pour deux raisons :

1) La première est politique. Vous considérez que c'est à chacun de se débrouiller et vous n'avez pas conscience de l'importance des actions de solidarité dans le renforcement de la cohésion sociale.

2) La deuxième est que vous ne vous êtes pas donné les outils d'une véritable évaluation des actions que vous menez.

Je ne cesse de la réclamer depuis que je siége sur ces bancs. L'évaluation - dans le département - est totalement inexistante pour des raisons que je ne m'explique pas. J'ai eu maintes fois l'occasion de le dire ici. 460 dispositifs financiers pour notre assemblée ont été recensés (rapport d'activité des services 2007). On me répète qu'une évaluation est à la disposition des élus. Il n'en est rien ! Le rapporteur général du budget et le Président de la Commission des finances m'ont proposé de consacrer une demi-journée à cette question. J'attends cela depuis 6 ans. Tous, dans cette assemblée, devraient être d'accord avec cette proposition.

Prenons chaque dispositif. Après une brève description de l'objectif poursuivi, examinons les moyens financiers et humains que notre département lui consacre puis voyons – à l'aide d'indications qui – je le reconnais – ne sont peut-être pas toujours très simples à élaborer (mais au moins commençons) et regardons l'efficacité de la dépense publique. Regardons surtout si elle correspond bien à ce dont nos concitoyens ont besoin. Il y a des politiques sur lesquelles on peut revenir (j'y reviendrai encore dans la séance) et d'autres qu'il faudra amplifier. Voilà l'essentiel du message que – au nom de mon groupe- je voulais faire passer ce matin.

1) L'effet de ciseaux se confirme. Il va être accentué par la décision que vous prenez de ne pas augmenter les taux.

+ 0.48% d'augmentation des recettes de fonctionnement (c'est-à-dire moins que l'inflation)

+ 1.48% d'augmentation des dépenses de fonctionnement.

Le résultat est une épargne nette qui diminue (de 158 millions d'euros en 2009 à 145 prévisionnels en 2010. Et une épargne nette qui chute de plus de 50% puisqu'elle passe de 61 millions d'euros en 2009 à 27 millions d'euros en 2010- ce qui sera manifestement insuffisant pour payer les intérêts de la dette suscitée pour l'emprunt que vous allez lancer cette année.

Il est facile de lancer le pari : les impôts augmenteront l'an prochain. Vous avez reculé cette année et préférez- à la veille des élections- nous présenter un budget sans pression fiscale supplémentaire. Mais les chiffres sont têtus. Ce n'est pas avec une marge aussi faible que vous pouvez financer les conséquences des décisions que vous prenez aujourd'hui. Les intérêts de la dette vont considérablement augmentés.

Pouvez-vous me dire comment ils vont être financés ?

Je terminerai par cette phrase, la dernière de notre rapport – et sur laquelle je vous laisse méditer : « Cette situation doit nous conduire à redoubler nos efforts en matière de gestion et à évaluer l'ensemble de nos dispositifs ». Sic ! Mais que ne l'avons-nous pas fait plus tôt !

2) Le budget est toujours aussi peu solidaire, malgré ce que vous affirmez. Certes les dépenses sont insuffisantes : 660 millions d'euros contre 635 (soit + 5%) mais elles restent inférieures à celles qu'on peut constater dans des départements de tailles comparables. Ces chiffres que j'ai donnés - extraits des comptes administratifs 2008 - ne peuvent être contestés. Il y a lieu de penser qu'en 2009 et 2010, les comparaisons continueront à ne pas être à l'avantage de notre département.

En ce qui concerne les allocataires de minima sociaux, faut-il rappeler qu'ils sont 27 000 qui demandent un accompagnement personnalisé, contre 21 000 allocataires du RSA ?

A-t-on pris des mesures pour faire face à cette augmentation ? La réponse est NON. C'est grave car cela signifie que nos concitoyens les plus éloignés du marché de l'emploi ne trouveront pas auprès d'eux les travailleurs sociaux pour s'en rapprocher (voir délibération sur le P.D.I.R.E).

J'ai tenté une comparaison des dépenses sociales avec ce qui se fait dans d'autres départements :

Moyenne nationale : 60.2%

Hauts-de-Seine : 56.8%

Bouches du Rhône : 64.5%

Paris : 67.3%

Nord : 71.6%

A titre d'exemple, dans un département de la même importance que le nôtre, le département du Nord réalise 18% de dépenses réelles d'insertion, alors que nous en avons à peine 12%. De même, le Rhône a, grâce aux clauses d'insertion qu'il a introduites dans les marchés publics, créé 48 000 heures de travail en destination des publics les plus en difficulté. Derrière ces chiffres, ce sont des subventions à des actions et à des associations qui œuvrent dans ce domaine de l'activité par l'insertion. Le groupe mis en place à l'initiative de la majorité départementale devrait aboutir sur des réalisations concrètes dans ce domaine si l'on veut qu'il soit crédible, au-delà de simples effets d'annonce.

Deuxième exemple de l'indigence de nos politiques sociales, celui des crédits consacrés à la prévention spécialisée. On constate une quasi stagnation des subventions aux 15 clubs de prévention. Non seulement le nombre d'éducateurs spécialisés est stable, mais lorsqu'il y a des créations dans un quartier, elles entraînent une diminution du nombre d'éducateurs dans d'autres quartiers. Alors que, si y a un domaine où la prévention non seulement peut être efficace- mais est indispensable - c'est celui là !

Nous reviendrons, en cours de séance, sur les priorités différentes qui auraient été les nôtres si nous avions eu la responsabilité de ce budget.

Au détour des chiffres, le désengagement de l'Etat se confirme- laissant à notre collectivité le soin de prendre à sa charge des dépenses qui relèvent de la solidarité nationale.

Il y a un paradoxe à vouloir réduire les pouvoirs et les moyens des collectivités locales (c'est le projet de réforme territoriale que beaucoup d'élus, de droite comme

de gauche, condamnent car c'est une remise en cause du processus de décentralisation entamé depuis 30 ans et dont les bienfaits ne peuvent être contestés)- et transférer à ces mêmes collectivités des responsabilités de plus en plus lourdes. Elles sont prêtes à les assumer, et capables de le faire, à condition qu'on leur en donne les moyens et qu'on ne les asphyxie pas !

- L'Etat ne compense pas à hauteur de ce qu'il nous doit
- La Région donne l'exemple : subvention multipliée par deux pour la réalisation des tramways (de 23 à 40 millions d'euros entre 2009 et 2010).
- Les économies sont possibles : THD 92 (57 millions d'euros), Fac Pasqua (7 millions d'euros de subvention de fonctionnement et 13 millions pour la mise à disposition des locaux).
- Voilà des économies qui pourraient financer des projets réellement solidaires : le PAL (Plan d'Aide à la Lecture), les bourses aux collégiens, des ordinateurs portables, voilà quelques exemples pris uniquement dans le secteur de l'éducation, clé de l'égalité des chances.